



# La fin de vie en institution gériatrique

## PERSONNES CONCERNÉES

Cette formation est réservée à tout personnel travaillant en EHPAD, SMTI ou service gériatrique.

## PRÉ-REQUIS

La participation à cette formation ne nécessite pas de pré-requis spécifiques au regard du public auquel elle s'adresse.

## CONTEXTE

La confrontation régulière des soignants aux fins de vie et aux décès, en EHPAD et institutions gériatriques questionnent l'élaboration d'un projet d'accompagnement personnalisé et de prise en charge palliative s'inscrivant dans le projet institutionnel.

## COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- > Prodiguer des soins adaptés dans des situations de fin de vie des personnes âgées
- > Disposer de repères pour l'évaluation de la douleur et des symptômes les plus fréquents.
- > Favoriser la prise en charge relationnelle des personnes âgées ainsi que de leur famille dans un contexte d'accompagnement en fin de vie.
- > Permettre un travail en équipe et une réflexion autour des demandes de lits identifiés pour les personnes âgées.
- > S'approprier les dispositifs de la nouvelle loi (Clayes-Léonetti) en fin de vie en institution gériatrique.
- > Favoriser la réflexion autour de l'accompagnement en fin de vie

## PROGRAMME

### > Mise à jour des connaissances :

- Définition des soins palliatifs dans le contexte de la polyopathie de la personne âgée
- L'approche de la mort dans la société contemporaine
- Les pathologies entraînant des prise en charge palliatives (les cancers, les maladies neurodégénératives et/ou infectieuses, la COVID-19, les démences...)
- La prise en charge de la douleur et des symptômes pénibles en phase terminale et ultime
- Comprendre les limitations de traitement (Loi Leonetti) et les directives anticipées
- La sédation profonde en phase terminale (Loi 2 février 2016)

### > Analyse des pratiques :

- Etre à l'écoute des personnes en fin de vie et de leurs proches
- Le travail en équipe, les réunions de coordination pluridisciplinaires et la procédure collégiale
- Les sollicitations à la nomination de personnes de confiance et d'aide à la rédaction de directives anticipées
- Les prises en charge des symptômes dont la douleur et l'angoisse par des techniques non médicamenteuses
- Accompagner la personne âgée qui se questionne sur les directives anticipées et la personne de confiance.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La formation comporte deux étapes : la mise à jour des connaissances et l'analyse des pratiques.

- > Exposés de médecin et de psychologue.
- > Echanges d'expériences entre les participants.

## RESPONSABLE SCIENTIFIQUE

M. Thomas VOGEL, Professeur de gériatrie à la Faculté de médecine, maïeutique et sciences de la santé, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.

Courriel : thomas.vogel@chru-strasbourg.fr

## ANIMATION

Mme Dominique ROHMER HEITZ, Médecin en Unité de Soins Palliatifs, Clinique de la Toussaint, Strasbourg et Médecin gériatre. Titulaire du DIU soins palliatifs et capacité de la douleur.

M. Daniel GROSSHANS, Psychologue clinicien et Formateur, 20 ans de pratique en soins palliatifs, partenaire pédagogique du service de soins palliatifs du Centre Hospitalier Universitaire de Strasbourg.

Courriel : grosshans.d.uds@gmail.com

**INTER ÉTABLISSEMENT.  
POUR LE DPC : NOUS  
CONSULTER**

**Durée : 3 jours**

**En 2023**

Session 1 - Réf. : CPR23-0570A

du 04 octobre 2023

au 06 octobre 2023

**En 2024**

Session 1 - Réf. : CPR24-0570A

du 02 octobre 2024

au 04 octobre 2024

**Tarif**

1145 € Pour toute inscription avant le 31 juillet 2024

Repas de midi pris en charge par les organisateurs.

**Lieu**

Université de Strasbourg -  
Service Formation Continue  
21 Rue du Maréchal  
Lefebvre  
67100 Strasbourg

**STAGE INTRA  
ÉTABLISSEMENT : NOUS  
CONSULTER**

**Renseignements  
et inscriptions**

Céline OHREL

Tél : 03 68 85 49 24

c.ohrel@unistra.fr

**Nature et sanction de la  
formation**

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences.

Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.

Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.